

PKE
CPE

RAPPORT ANNUEL 2017
VERSION ABRÉGÉE



CPE Fondation de Prévoyance Energie

Chiffres clés

	2017	2016
Assurés actifs	13 238	11 309
Bénéficiaires de rentes	7 681	6 178
Nombre total d'assurés	20 919	17 487
Employeurs affiliés	179	139
Total du bilan (en millions CHF)	8 857	6 843
Degré de couverture caisse de prévoyance commune	116,5 %	115,5 %
Degré de couverture fondation	114,9 %	114,1 %
Performance	9,6 %	7,3 %

Attentes dépassées, conscients des responsabilités

Avec un rendement de 9,6 %, l'année 2017 s'est de nouveau révélée un exercice réussi pour la CPE Fondation de Prévoyance Energie. En comparaison avec d'autres caisses de pension suisses, il s'agit d'un résultat de premier ordre. Le Conseil de fondation a décidé d'utiliser le bon rendement pour renforcer la situation financière de la CPE et celle des avoirs d'épargne, en rémunérant au taux fort de 2,5 % les avoirs des assurés actifs dans la caisse de prévoyance commune en 2018.

Le 1^{er} avril 2017, quarante-et-une entreprises totalisant une fortune d'environ 1,4 milliard CHF sont passées de la CPE société coopérative à la CPE fondation de prévoyance. En 2018, vingt-sept entreprises additionnelles passeront de la société coopérative à la CPE fondation de prévoyance. Nous serons alors de loin la plus grande caisse de pension dans la branche de l'énergie.

Les attentes restent toutefois très mitigées pour les rendements des années à venir. En cause, les faibles taux d'intérêt au moyen desquels les banques centrales sanctionnent la politique d'endettement public des gouvernements et qui dépossèdent les épargnants de sommes par milliards.

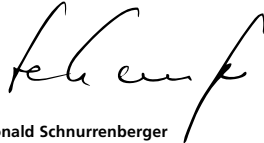
Les prestations actuelles ne peuvent continuer de se financer que si le produit futur du capital des assurés actifs est dévié au profit des bénéficiaires de rentes. Or, c'est contraire au système dans le 2^e pilier, et injuste vis-à-vis des assurés actifs. Pour cette raison tout comme en raison de l'allongement de l'espérance de vie, le Conseil de fondation examinera en 2018 le montant du taux de conversion et procédera à des ajustements si nécessaire.

A l'avenir aussi, il convient de fixer le montant des prestations de façon responsable et durable, afin que la prévoyance soit garantie pour la prochaine génération également.

CPE Fondation de Prévoyance Energie



Martin Schwab
Président du Conseil de fondation



Ronald Schnurrenberger
Président de la direction



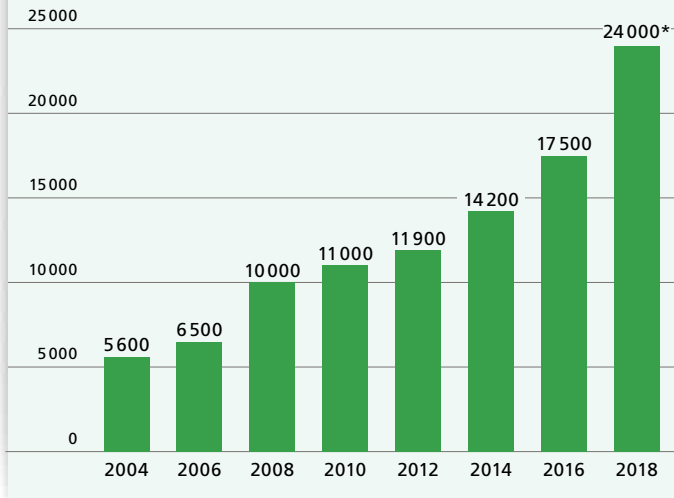
Ronald Schnurrenberger
Président de la direction

Martin Schwab
Président du Conseil de fondation

Prévoyance

Développement de la CPE Fondation de Prévoyance Energie

Nombre de bénéficiaires



* Valeur escomptée

Bonne dotation

La CPE propose des plans de prévoyance régis par la primauté des cotisations, conformément aux besoins de la clientèle, qui vont nettement au-delà du minimum légal prescrit par la LPP. En sa qualité de caisse de pension autonome, la CPE supporte elle-même tous les risques actuariels.

En sus de la caisse de prévoyance commune, la CPE compte seize caisses de prévoyance avec une ou plusieurs entreprises affiliées. La caisse de prévoyance commune représente environ 80 % des engagements de la CPE. Son degré de couverture s'élève à 116,5 % en date du 31 décembre 2017. Les seize caisses de prévoyance individuelles affichent un degré de couverture allant de 106,4 % à 122,7 %.

Dans le rapport actuariel du 31 décembre 2017, l'expert en prévoyance professionnelle a confirmé que la CPE offrait suffisamment de garanties pour respecter ses engagements.

Croissance continue

La vague d'arrivées en provenance de la CPE Caisse Pension Energie société coopérative s'est poursuivie en 2017 aussi. Avec un total de 41 entreprises totalisant quelque 3 300 assurés et bénéficiaires de rentes pour une fortune d'environ 1,4 milliard CHF, un nombre record d'entreprises est passé à la CPE Fondation de Prévoyance Energie. Le 1^{er} avril 2018, 27 entreprises additionnelles comptant quelque 3 100 bénéficiaires et environ 1,1 milliard CHF vont adhérer.

Taux en 2018: 2,5 % dans la caisse de prévoyance commune

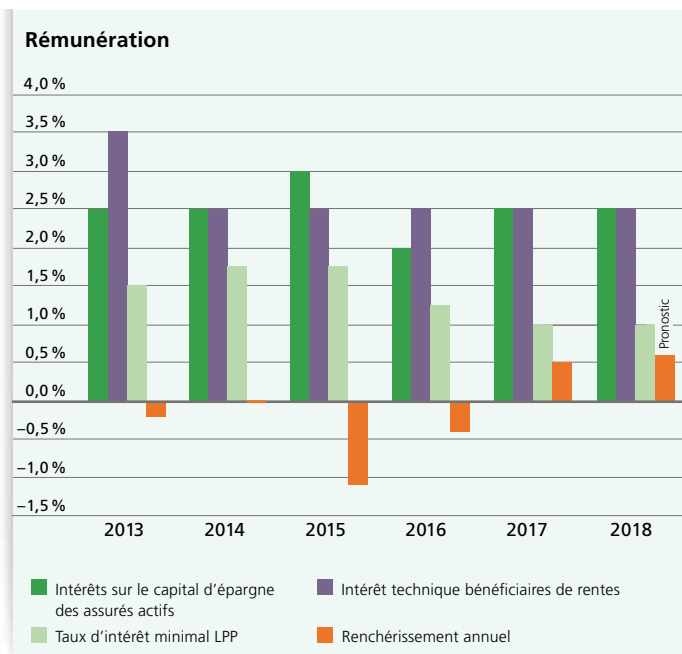
En 2017, les avoirs de vieillesse de la caisse de prévoyance commune ont été rémunérés à 2,5 %. Pour l'année 2018, le Conseil de fondation maintient la rémunération à 2,5 %. Ce taux d'intérêt reste nettement supérieur au taux minimal LPP de 1,0 %.

Dans le contexte actuel, un intérêt de 2,5 % est très intéressant. Le renchérissement pronostiqué pour 2018 s'élève à 0,6 %. La rémunération réelle est donc nettement plus forte qu'au début des années 90. A l'époque, les avoirs étaient certes rémunérés à 4 %, mais l'inflation allait jusqu'à 6 %.

Les commissions de prévoyance fixent le montant de la rémunération des avoirs des assurés dans les caisses de prévoyance individuelles correspondantes. Pour l'exercice sous revue, les commissions de prévoyance ont fixé des taux d'intérêts entre 0 et 3,0 %. Les assurés ont été informés par les commissions de prévoyance.

Assurés actifs et bénéficiaires de rentes

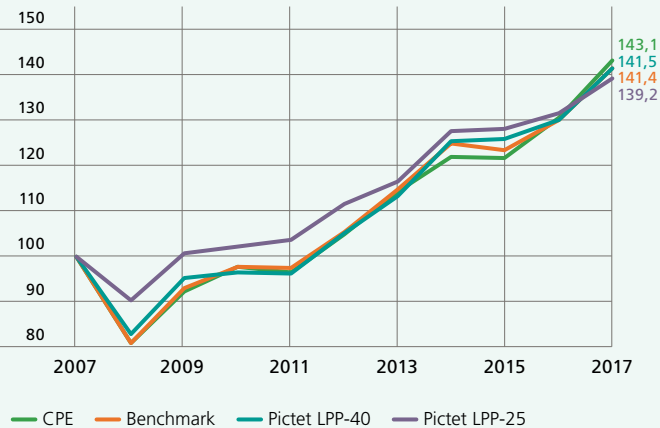
Le 31 décembre 2017, la CPE comptait 13 238 assurés actifs (exercice précédent 11 309) et 7 681 bénéficiaires de rentes (exercice précédent 6 178). Ces derniers constituent 36,7 % de l'effectif total.



Placement de la fortune

Performance cumulée

Evolution 2008–2017
Indexation (31 décembre 2007 = 100)



Année boursière particulièrement réjouissante

Pour les placements, l'année 2017 se caractérise par des rendements très élevés sur les marchés des actions. Dans le même temps, la conjoncture mondiale a évolué très favorablement et favorisé un climat propice à l'investissement, qui, à son tour, s'est révélé bénéfique pour le baromètre de la consommation. Même les incertitudes politiques n'ont pas troublé la bonne atmosphère.

Malgré les bons résultats de l'année financière, la faiblesse historique des taux est source de préoccupations pour les épargnants. Les banques centrales poursuivent la politique d'expansion monétaire qu'elles mènent depuis des années déjà. Un tel contexte nuit à l'épargne et encourage l'endettement. L'apparition d'une bulle apparaît toujours plus probable. Une éventuelle remontée des taux aurait de douloureuses conséquences.

Excellente année pour la CPE

Le rendement net de l'ensemble des placements s'élève à 9,6 % pour l'exercice 2017. A l'exception des liquidités (taux négatifs sur les placements à court terme), toutes les catégories de placements ont contribué au rendement de façon positive. Les actions ont de nouveau dégagé les plus grands bénéfices. Le portefeuille immobilier a également généré un excellent rendement une fois de plus. Les placements alternatifs ont fourni un rendement supérieur à 10 %. La propre valeur de référence de la CPE a été dépassée de 0,8 %. Il s'agit d'un résultat de premier ordre aussi par rapport aux autres caisses de pension suisses.

Perspectives mitigées

Bien que l'économie mondiale ait entamé la nouvelle année avec optimisme, il ne faut pas se leurrer: les problèmes de fond ne sont toujours pas résolus. Les Etats, et des consommateurs toujours plus nombreux, ont accumulé d'énormes montagnes de dettes. Une éventuelle remontée des taux d'intérêt entraînerait un recul de la consommation et des défauts de paiement. Il ne sera pas aisé d'opérer un retour contrôlé à une politique monétaire «normale», sans causer d'importants dommages.

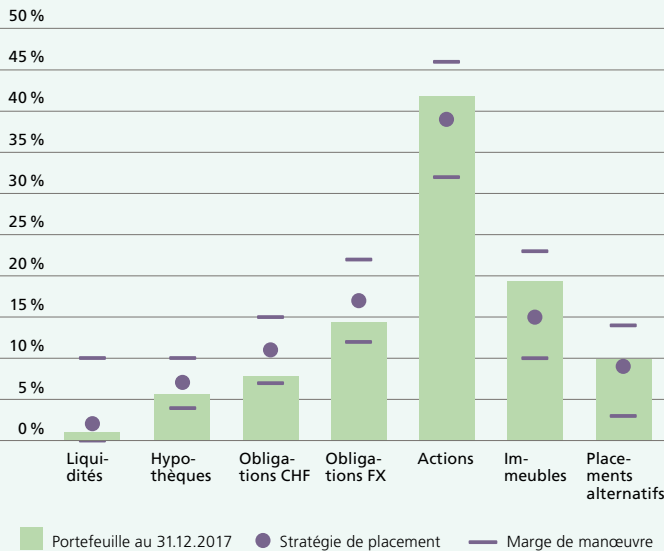
Les investisseurs institutionnels comme les caisses de pension doivent faire preuve d'une prudence particulière. Ils ne peuvent pas tout simplement se soustraire à l'influence des marchés financiers et attendre en toute quiétude.

Stratégie de placement et portefeuille

La stratégie de placement est restée inchangée durant l'exercice. La commission des placements valide l'orientation tactique des investissements. Celle-ci n'a que faiblement varié en cours d'année.

La fortune de l'ensemble des caisses de prévoyance de la CPE est investie en commun dans le cadre d'une stratégie de placement unitaire.

Allocation des avoirs







Vieux Moulin près de Beinwil, canton de Soleure

Avec force et détermination

La CPE Fondation de prévoyance Energie est en bonne voie. Avec la CPE, les assurés peuvent compter avec un solide partenaire à leur côté. Le Conseil de fondation poursuit une politique de financement réaliste et durable des prestations à même de garantir les rentes et les avoirs de prévoyance.

La CPE Fondation de prévoyance Energie est une institution de prévoyance dynamique et moderne. C'est la plus grande caisse de pension dans la branche de l'énergie en Suisse.

Bilan

le 31 décembre, en millions de CHF

Actif	2017	2016
Liquidités	132,7	67,1
Obligations	1 961,8	1 590,6
Hypothèques	495,9	379,8
Actions	3 658,7	2 732,6
Immeubles	1 710,2	1 363,5
Placements alternatifs	872,2	669,5
Placements de fortune	8 831,5	6 803,1
Actifs de régularisation et créances	25,7	39,8
Total de l'actif	8 857,2	6 842,9
Passif	2017	2016
Engagements, réserve de cotisations d'employeur	114,5	109,6
Capital de prévoyance assurés actifs	3 342,4	2 782,4
Capital de prévoyance bénéficiaires de rentes	3 486,0	2 853,2
Provisions techniques	781,2	268,0
Capital de prévoyance et provisions techniques	7 609,6	5 903,6
Réserve de fluctuation de valeur	1 101,1	826,2
Fonds libres caisses de prévoyance	32,0	3,5
Total du passif	8 857,2	6 842,9

Compte d'exploitation

du 1^{er} janvier au 31 décembre, en millions de CHF

	2017	2016
Cotisations et apports ordinaires et autres	319,6	271,4
Prestations d'entrée	1 498,3	715,7
Apports provenant de cotisations et prestations d'entrée	1 817,9	987,1
Prestations réglementaires	-334,2	-268,5
Prestations extraréglementaires	-0,4	-1,8
Prestations de sortie	-175,6	-153,6
Dépenses relatives aux prestations et versements anticipés	-510,2	-423,9
Constitution de capital de prévoyance, provisions techniques et réserves de cotisations, rémunération, fonds de garantie	-1 720,5	-704,8
Résultat net de l'activité d'assurance	-412,8	-141,6
Résultat des placements	766,1	499,2
Frais de gestion de la fortune	-44,5	-40,3
Résultat net des placements	721,6	458,9
Frais d'administration	-5,4	-5,7
Excédent des produits/charges (-) avant constitution/dissolution de la réserve de fluctuation de valeur	303,4	311,6
Dissolution/Constitution (-) de la réserve de fluctuation de valeur	-274,9	-308,1
Excédent des produits/charges (-) caisses de prévoyance	28,5	3,5
Excédent des produits caisses de prévoyance	-28,5	-3,5

Fondements et organisation

La CPE Fondation de Prévoyance Energie constitue une fondation aux termes du CC et de la LPP. Elle assure les prestations obligatoires et surobligatoires de la prévoyance professionnelle. Elle propose différents plans de prévoyance répondant aux besoins divers des entreprises affiliées. Tous les plans de prévoyance sont régis par la primauté des cotisations pour les prestations de vieillesse et par la primauté des prestations pour les prestations de risque.

Institution de prévoyance, la fondation est inscrite à ce titre au Registre de la prévoyance professionnelle du canton de Zurich. Elle est affiliée au fonds de garantie LPP.

Conseil de fondation

Les douze membres du Conseil de fondation sont élus jusqu'en 2019. Le Conseil de fondation se constitue lui-même. Il a pour membres (situation le 31 décembre 2017):

Représentants des employeurs

Martin Schwab, président	Axpo Holding AG, Baden
Alain Brodard	Groupe E Connect SA, Granges-Paccot
Peter Eugster	Elektrizitätswerke des Kantons Zürich, Zurich
Gian Domenico Giacchetto	Officine Idroelettriche della Maggia SA, Locarno
Silvia Hunziker Rübel	Centralschweizerische Kraftwerke AG, Luzern
Lukas Oetiker	Alpiq Holding AG, Lausanne

Représentants des salariés

Peter Oser, vice-président	Elektrizitätswerke des Kantons Zürich, Zurich
Fridolin Dürst	Kraftwerke Linth-Limmern AG, Baden
Christophe Grandjean	Groupe E SA, Granges-Paccot
Gunnar Leonhardt	Swissgrid AG, Frick
Monika Lettenbauer	Axpo Services AG, Baden
Adrian Schwammberger	AEW Energie AG, Aarau

Commissions

La CPE Fondation de Prévoyance Energie a constitué des commissions, composées paritairement de représentants des employeurs et de représentants des salariés. Il s'agit des commissions suivantes:

- Commission des placements
- Commission du personnel

Direction

Ronald Schnurrenberger, président et responsable des assurances
Rolf Ehrensberger, responsable des placements
Stephan Voehringer, responsable des services

Experts, organe de révision, conseillers, autorité de surveillance

Organe de révision

KPMG SA, Zurich

Experts en prévoyance professionnelle

Libera SA, Zurich

Contrôleur des placements

PPCmetrics SA, Zurich

Experts Asset & Liability

c-alm AG, Saint-Gall

Evaluation des immeubles

Wüest Partner AG, Zurich

Autorité de surveillance

BVG- und Stiftungsaufsicht des Kantons Zürich (BVS), Zurich

Informations complémentaires

Vous trouverez le rapport annuel circonstancié sur notre site internet www.pke.ch.

N'hésitez pas à consulter le site internet de la CPE, source moderne d'informations actuelles pour les assurés actifs, les bénéficiaires de rentes et les employeurs.

Vous pouvez calculer vos prestations et cotisations futures à l'adresse www.pkesimulation.ch.

Si vous souhaitez recevoir un exemplaire imprimé du rapport annuel, veuillez remplir la carte de commande ou envoyez un mail à info@pke.ch.

Impressum

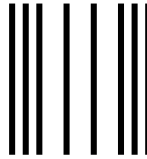
Editeur:
CPE Fondation de Prévoyance Energie
Freigutstrasse 16
8027 Zurich
www.pke.ch

Téléphone 044 287 92 92
info@pke.ch

Conception, mise en page et réalisation:
Farner Consulting SA, Zurich

Photos:
Photo de couverture: Nant de Drance SA; François Perraudin
Pages 8/9: Chris6, iStock

Impression:
cube media AG, Zurich



Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortsendung Invio commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse

CPE Fondation de Prévoyance Energie
Freigutstrasse 16
Case postale
8027 Zurich

Talon de commande

Veillez m'envoyer les imprimés suivants:

_____ ex. rapport annuel 2017 en français

_____ ex. rapport annuel 2017 en allemand

_____ ex. rapport annuel 2017 en italien

Prénom _____ Nom _____

Entreprise _____ E-mail _____

Rue, n° _____ NPA, localité _____

Votre avis nous intéresse

Merci de nous envoyer votre feedback sur le rapport annuel 2017. Avec ce talon-réponse ou par courriel à l'adresse info@pke.ch

CPE Fondation de Prévoyance Energie

Freigutstrasse 16

8027 Zurich

www.pke.ch

Téléphone 044 287 92 92

info@pke.ch